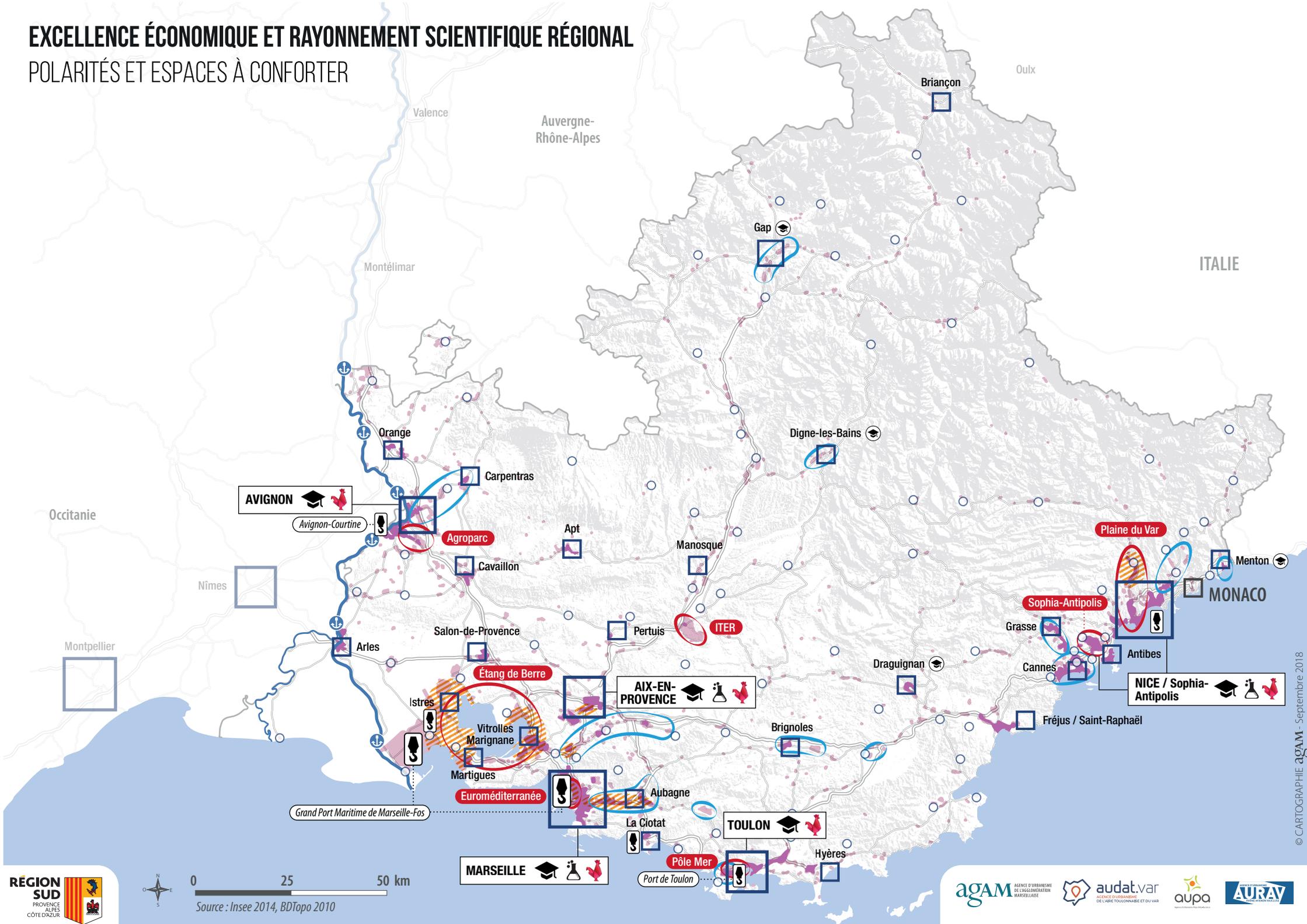


# EXCELLENCE ÉCONOMIQUE ET RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE RÉGIONAL

## POLARITÉS ET ESPACES À CONFORTER



Source : Insee 2014, BDTopo 2010



© CARTOGRAPHIE agam - Septembre 2018

# EXCELLENCE ÉCONOMIQUE ET RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE RÉGIONAL

## POLARITÉS ET ESPACES À CONFORTER

### Vers une stratégie d'aménagement économique régionale

[LD1 – Axe 1 – Obj. 5]

 **Optimiser et renouveler le foncier économique existant**  
Zones d'activités économiques

 **Reconquérir du foncier économique dans les zones les plus tendues, concentrant l'essentiel des emplois**  
Zones de concentration de l'emploi privé

 **Centralités métropolitaines, centres urbains régionaux, centres locaux et de proximité**

Rechercher une meilleure cohérence dans l'implantation des activités

- Orienter l'accueil d'opérations tertiaires et commerciales vers les centralités déjà constituées
- Soutenir la production et le renouvellement du parc immobilier d'entreprises dans les centres (desserte TC et stationnement suffisant)
- Donner la priorité au foncier périphérique pour l'accueil d'activités productives (industrielles ou logistiques)

 **Espaces d'appui au développement économique**

 **Espaces économiques à restructurer et requalifier en priorité**

 **Espaces portuaires, industriels et logistiques**

 **Ports sur le Rhône**

### Soutien aux grands pôles économiques porteurs du rayonnement régional [LD1 – Axe 1 – Obj. 4]

 **Espaces à fort potentiel pour le développement économique**  
Rééquilibrer et renforcer ces grands pôles

 **Écosystèmes FrenchTech**

### Soutien aux écosystèmes universitaires, de recherche et d'innovation, contribuant au rayonnement régional [LD1 – Axe 1 – Obj. 6]

 **Grands pôles d'enseignement supérieur : sièges des universités et écoles**

 **Autres pôles d'enseignement supérieur**

 **Technopôles de recherche**

 **Voies principales et secondaires**